

## **Amendement 1 : Oriane Sarrasin**

Si dans un contexte comme la Suisse, les femmes "produisent" moins de CO<sub>2</sub>, c'est entre autres car leur taux d'activité et le type d'activité sont souvent différents de ceux des hommes. Pour utiliser un exemple simpliste et stéréotypique, amener les enfants en Pédibus à l'école pollue moins qu'effectuer un voyage d'affaires. Des analyses d'une grande enquête effectuée en Suisse (Bruderer Enzler & Diekmann, 2019) ont révélé que les comportements des femmes émettaient moins de gaz à effet de serre en ce qui concerne la mobilité, mais qu'aucune différence de genre n'était observée en ce qui concerne l'habitat et la nourriture. La question de la consommation ne peut donc pas s'aborder d'un point de vue strictement individuel, en opposant femmes et hommes qui différeraient uniquement en terme de motivations et d'attitudes (même si des différences existent), mais au niveau de l'unité du ménage.

### **Proposition du comité directeur :**

#### **Modification à page 1, dernier paragraphe**

*En raison d'une situation socio-économique différente (revenus et fortune inférieurs) et de la responsabilité de certaines tâches, deux facteurs induits par une organisation inégalitaire de la société, les femmes laissent une empreinte écologique<sup>3</sup> plus faible : elles utilisent plus souvent la bicyclette ou les transports en commun ou se déplacent à pied. Du fait de leur capacité économique moindre, elles consomment moins certaines catégories de produits nuisibles à l'environnement (voitures de luxe par exemple). Elles cherchent davantage à économiser l'électricité. Elles mangent plus souvent des aliments végétariens, préfèrent les produits issus de l'agriculture biologique et locale et soutiennent ainsi une utilisation solidaire des ressources pour le bien commun.*